

Brussel, 9 mars 2018

## **KBC réagit aux informations trompeuses concernant l'emploi des membres de son personnel plus âgé**

*Les quotidiens L'Echo et De Tijd publient aujourd'hui à la une un article intitulé : "KBC cherche une porte de sortie pour les plus de 50 ans".*

*KBC tient à souligner que ce titre est totalement trompeur et erroné. Les régimes de départ dans lesquels des collaborateurs seraient rémunérés pour rester chez eux ne sont aujourd'hui absolument pas à l'ordre du jour. L'article donne en plus l'impression qu'un vaste exercice serait actuellement en cours à cette fin chez KBC, ce qui est totalement faux également.*

Le secteur financier est confronté à d'importants défis et changements (changement de comportement des clients, révolution technologique et numérique, exigences réglementaires, climat de taux d'intérêt bas, etc.

KBC a déjà souligné à plusieurs reprises par le passé que l'évolution rapide des attentes des clients et la transformation numérique poseront de nombreux défis au secteur financier dans les années à venir. KBC s'y prépare en investissant dans l'innovation et dans une organisation flexible et orientée client, basée sur une croissance rentable et durable.

La vitesse à laquelle ces ajustements seront réalisés sera dans une large mesure déterminée par l'évolution du comportement (de consommation) des clients. Elle est donc difficile à prédire avec précision aujourd'hui.

**KBC doit donc s'adapter continuellement et progressivement à cette évolution. Les emplois de demain seront différents de ceux d'aujourd'hui, ce qui confronte KBC à des défis pour maintenir un personnel employable. Toutefois, ce phénomène n'est pas spécifique à des catégories d'âge définies. Dès lors, KBC s'attend plutôt à ce que le contenu des fonctions et l'emploi en général vont (et devront) évoluer à l'avenir.**

La volonté de KBC demeure de préparer l'avenir dans le respect de ses collaborateurs, par un dialogue ouvert et constructif et dans un cadre clair qui permet d'amortir l'impact des changements.

Depuis de nombreuses années, KBC privilégie un parcours de formation et d'apprentissage tout au long de la carrière, de manière à préserver un maximum de possibilités d'affectation. KBC fournit à cette fin les formations et l'éducation nécessaires. L'année dernière, presque tous les membres du personnel ont ainsi obtenu leur "permis de conduire numérique", pour qu'ils soient bien informés des nombreuses initiatives et innovations numériques que KBC propose à ses clients.

En outre, KBC propose également des mesures spécifiques d'orientation professionnelle pour les plus de 50 ans et des mesures de fin de carrière par le biais du programme Minerva. Celui-ci invite les collaborateurs à réfléchir à la manière dont ils souhaitent terminer leur carrière et leur propose cinq choix / parcours

professionnels. KBC a d'ailleurs joué un rôle de précurseur dans ce domaine, le programme Minerva ayant été lancé dès le début de 2014.

KBC tient à préserver le niveau de qualité de son service à la clientèle et veut continuer à valoriser cet atout précieux qu'est l'expertise de ses collaborateurs.

KBC mène en permanence un dialogue social constructif dans le but de construire un avenir pour toutes les parties prenantes au sein de KBC. Ce faisant, KBC examine toujours de manière équilibrée les besoins et la situation des différentes générations au sein de KBC, en veillant à entretenir une solidarité permanente entre les actifs et ceux qui, pour diverses raisons, ne peuvent plus l'être, temporairement ou définitivement.

Pour plus de détails sur le programme Minerva, voir le communiqué de presse détaillé du 20 février 2014 sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

**Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :**

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Corporate / Porte-parole du Groupe KBC.  
Tel +32 2 429 85 45 - E-mail : [\\_pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

---

**KBC Groupe SA**

Avenue du Port 2 - 1080 Bruxelles  
Viviane Huybrecht  
Directrice Communication Corporate/  
Porte-parole  
Tél. : 02 429 85 45

Service presse  
Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens  
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer  
E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Vérifiez l'authenticité de ce document sur  
[www.kbc.com/fr/authenticity](http://www.kbc.com/fr/authenticity)

Les communiqués de presse de KBC sont  
disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)  
Suivez-nous sur [www.twitter.com/kbc\\_group](https://www.twitter.com/kbc_group).

Restez informé(e) de toutes les solutions  
innovantes avec [www.kbc.com/innovation](http://www.kbc.com/innovation)

---